



La SICAÉ de la Somme et Cambrasis assure, depuis 1912, les missions de services public liées au développement et à la gestion des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz de plus de 185 communes de l'est de la Somme et dans le Nord soit environ 30 000 clients. Suite à une promotion interne, la SICAÉ souhaite renforcer son équipe de releveur de compteurs en recrutant un nouveau collaborateur.

La SICAÉ de la Somme et du Cambrasis recherche dans le cadre d'un CDI à temps plein :

UN RELEVEUR DE COMPTEURS (H/F)

Description de l'emploi :

Sous la responsabilité du Responsable d'exploitation puis du responsable de la division exploitation, le releveur de compteurs assure la relève des compteurs électriques ainsi que de petites interventions sur le réseau électrique.

Le titulaire du poste :

- Relève des compteurs électriques via des outils informatiques
- En sa qualité de garde assermenté, il est habilité à la détection de fraudes sur les compteurs et à dresser des PV de constat de fraude.
- Participe à diverses activités administratives tel que la saisie informatique en dehors de la période de relève.

Profil professionnel recherché :

Le candidat devra posséder un baccalauréat dans le domaine de l'électricité ou de l'électrotechnique.

Il devra être titulaire du permis de conduire B de manière obligatoire.

Il devra faire preuve de dynamisme, de rigueur, de discrétion, de diplomatie, de curiosité et devra avoir un bon sens de l'orientation.

Il devra maîtriser les bases de l'électricité.

Il devra avoir connaissances de règles de sécurité.

Lieu de travail principal :

Site d'Hangest en Santerre : ZA du Petit d'Hangest 80134 HANGEST EN SANTERRE.

Compléments d'information :

Le poste est à pourvoir immédiatement. Les horaires habituels de travail seront les suivants : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 hors période de relève et de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en période de relève.

L'emploi est régi par l'obligation de protection des informations commercialement sensibles, d'objectivité, de transparence et de non-discrimination entre les utilisateurs du réseau de distribution.



Le contrat de travail sera soumis au Statut national des Industries Electriques et Gazières à l'issue d'une période de période d'essai effectué dans le cadre d'un contrat de travail temporaire. Dès le placement en CDI prononcé le salarié bénéficiera, entre autre, des dispositifs suivants : mutuelle, retraite supplémentaire, prévoyance, intéressement, plans d'épargne salariale.

La rémunération de base brute annuelle proposée pour un débutant est de 20 k € (pour un profil de type bac sans expérience professionnelle en électricité). Cette rémunération ne comprend pas les avantages susmentionnés liés à l'entreprise ou au Statut. Pour les profils expérimentés la rémunération sera étudiée au cas par cas.

Envoi des candidatures :

SICAE de la Somme et du Cambrasis - 11 rue de la République - CS 40058 ROISEL - 80208 PERONNE
CEDEX

Mme Laëtitia GENTY : téléphone : 03 22 86 45 45 ou mail : rh@sicaesomme.fr